LE 28 NOVEMBRE, À 10H30

## HARCELEMENT AU TRAVAIL: INSCRIVEZ-VOUS AU WEBINAIRE

Parce que personne ne devrait affronter le harcèlement au travail dans le silence ou l'isolement, l'UNSA lance une nouvelle campagne de sensibilisation dédiée à la réalité vécue par de nombreuses travailleuses et de nombreux travailleurs sur leur lieu de travail

Dans ce cadre, un webinaire ouvert à toutes et tous vous est proposé pour mieux comprendre ces situations, repérer les signaux d'alerte et apprendre à (ré)agir. Une démarche essentielle pour protéger, soutenir et ne plus laisser la peur dicter la loi.



LIEN VERS NOTRE WEBINAIRE →



La participation à ce webinaire est encouragée sur le temps personnel (temps de pause ou en dehors des horaires de travail). Pour une participation sur le temps de travail, le salarié doit poser 1h de son crédit d'heures d'information syndicale (code GTA : GGGRIS) et informer sa hiérarchie avant le 26/11, sous réserve que son absence n'entraîne pas de désorganisation du service (art. 12.6.2 de l'Accord Groupe Dialogue Social).